

REUNION DU JEUDI 7 AVRIL 2016

L'an deux mil seize, le jeudi 7 avril à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le 1^{er} avril 2016, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Sébastien SOLARI, Maire.

Etaients présents :

Sébastien SOLARI, Edwige MARCHAND, Sabine BEGUIN, Marc DUPONT, Aurélie LE BOHEC, Jessica BRAZIER, Antoine LEVENT, Jean-Christophe DOLAY, Florence PHILIPPE,

Absente excusée : Caroline NOL

Absents excusés et représentés Laurent BEGUIN donne pouvoir à Sabine BEGUIN

A l'ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance
- Vote du compte administratif 2015
- Vote du compte de gestion 2015
- Affectation des résultats 2015
- Attribution des subventions aux associations pour 2016
- Redevance occupation du domaine public par France Télécom
- Redevance occupation du domaine public par EDF
- Vote des « 4 » taxes
- Vote du budget 2016.
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Aurélie LE BOHEC est élue secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu de la dernière séance :

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents.

L'assemblée prend connaissance des budgets 2015 et de la proposition de budget 2016.

2016-16 Vote du compte administratif 2015

Monsieur Sébastien SOLARIE, quitte la salle.

Monsieur Marc DUPONT présente le compte administratif 2015 qui se résume ainsi :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	177 662.36	219 319.81	+ 41 657.45
Investissement	117 422.14	21 966.04	-95 456.10

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte administratif 2015.

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
9	0	0	0

2016-17 Vote du compte de gestion 2015

Le conseil municipal déclare que le compte de gestion de la commune de Chevresis-Monceau, dressé pour l'exercice 2015 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
10	0	0	0

2016-18 Affectation des résultats 2015

Après avoir entendu les résultats de l'exercice 2015
Considérant
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2015
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

Résultat d'exécution du budget 2015								
	Résultat clôture	Part affectée à	Résultat	Résultat	Solde	restes à réaliser		solde
	2014	l'investissement	exercice 14	clôture 15		dépenses	recettes	
Fonctionn.	139 168,51 €	- €	139 168,51 €	41 657,45 €	180 825,96 €			180 825,96 €
Investiss.	74 700,95 €	- €	74 700,95 €	- 95 456,10 €	- 20 755,15 €	- 14 500,00 €	26 596,00 €	- 8 659,15 €
TOTAL	213 869,46 €	- €	213 869,46 €	- 53 798,65 €	160 070,81 €	- 14 500,00 €	26 596,00 €	172 166,81 €

Décide sur proposition du Président d'affecter au budget de l'exercice 2016 le résultat comme suit :

Affectation en réserves (compte 1068) = 8 659.15 €

Report en section de fonctionnement (ligne 002 en recette) = 172 166.81 €

Report en section d'investissement (ligne 001 en dépense) = 20 755.15 €

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
10	0	0	0

2016-19 Attribution des subventions aux associations pour 2016

Le conseil municipal a décidé d'attribuer les subventions suivantes pour 2016 :

Ticasso	12 000,00 €
Kid's & Co	100,00 €
Société de chasse	250,00 €
ADMR	50,00 €
collège Condorcet	300,00 €
coopérative scolaire	125,00 €
CCAS	25 000,00 €

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
10	0	0	0

2016-20 Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016

L'assemblée après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des quatre taxes directes locales :

Décide de retenir les taux suivants pour l'année 2016

- Taux de Taxe d'habitation : 15.24 % (14.74% en 2015)
- Taux de Taxe sur le Foncier Bâti : 11.42 % (10.92 % en 2015)
- Taux de Taxe sur le Foncier Non-Bâti : 23.60 % (23.10 % en 2015)
- Taux relais de Cotisation Foncière des Entreprises : 15.01 % (14.51 % en 2015)

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
9	0	1	0

2016-21 Approbation du Budget Primitif 2015

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2016, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	369 135.81	369 135 81
Section d'investissement	133 855.15	133 855.15
TOTAL	502 990.96	502 990 96

LE CONSEIL MUNICIPAL,

APPROUVE le budget primitif 2016 arrêté comme ci-dessus :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
10	0	0	0

2016-22 Demande d'une redevance d'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'instaurer la redevance d'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité ;
- De fixer son montant selon les dispositions suivantes :

Chevresis-Monceau est une commune de moins de 2000 habitants : la redevance pour 2016 est de 197 €

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
10	0	0	0

2016-23 Demande d'une redevance d'occupation du domaine public de la commune par Orange

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE**

1. d'appliquer les tarifs *maxima* prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier dû par des opérateurs de télécommunications, à savoir :

Nature	Km	Prix	Total
Artères souterraines	0.849	38.74 €	32.89 €
Artères aériennes	1.655	51.65 €	85.48 €
TOTAL			118.37 €

2. de revaloriser chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

3. d'inscrire annuellement cette recette au compte 70323.

CHARGE le maire du recouvrement de ces redevances en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recettes.

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
10	0	0	0

Questions et informations diverses

- Fête communale : recherche d'un spectacle pour le dimanche
- CCVO retour sur la dernière réunion : Il n'est pas prévu d'augmentation des taux des taxes mais une augmentation de la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères.
- Projet de fermeture d'une classe au sein du regroupement scolaire de Chevresis-Monceau et la Ferté Chevresis. Monsieur le maire donne lecture de la décision de l'académie qui supprime d'un poste. Le syndicat des écoles regroupées devra décider la classe à fermer.
- Le panneau d'interdiction de stationner, rue du château, n'est pas respecté.

Séance levée à 20 heures 45

Délibérations – séance du 7 avril 2016

N° d'ordre	Motif	N° page
<u>2016-16</u>	Vote du compte administratif 2015	1
<u>2016-17</u>	Vote du compte de gestion 2015	1
<u>2016-18</u>	Affectation des résultats 2015	2
<u>2016-19</u>	Attribution des subventions aux associations pour 2016	2
<u>2016-20</u>	Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016	2
<u>2016-21</u>	Approbation du Budget Primitif 2015	3
<u>2016-22</u>	Demande d'une redevance d'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité	3
<u>2016-23</u>	Demande d'une redevance d'occupation du domaine public de la commune par Orange	3

Signatures : séance du 7 avril 2016

Sabine BEGUIN	Florence PHILIPPE	Jessica BRAZIER
Antoine LEVENT	Sébastien SOLARI	Marc DUPONT
Jean-Christophe DOLAY	Edwige MARCHAND	Laurent BEGUIN <i>Représentée par Sabine BEGUIN</i>
Aurélie LE BOHEC	Caroline NOL Absente	